

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Le vendredi onze mars deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	36 +20	56
Quorum		52
Total des voix (P64 +R36)		100
Majorité absolue		51

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme. MM.	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme MM.	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme. MM.	Joanne TEXTORIS, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

7 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Bénédicte AUZANOT, déléguée du Conseil Régional Sud PACA Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône Elisabeth JACQUES, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence Laurence LEFEVRE, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
M. Mme.	Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

8 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de moins de 15 000 habitants
- Mmes.** Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Sabrina LAMBERT, déléguée de Chateaufort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** Jean-Pierre PAPPALARDO, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- Mme.** Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte AUZANOT
- MM.** Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Marion MAGNAN
Yves VIDAL, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Elisabeth JACQUES

16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Serge CURNIER
Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Jean-Luc PERIN
- MM.** Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par David FOURNIER
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ TOCABENS
- Mme.** Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
- MM.** Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Gérard PAUL
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Jean-Michel TRON
- Mme.** Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- M.** René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Yves PICARDA
- Mmes.** Geneviève JEAN, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Marie-Laurence ANZALONE
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M.** Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de Pertuis
- Mmes.** Véronique BOUTEILLE, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
- MM.** Christian DODDOLI, SMAVD
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
Julien GOBERT, SMAVD
Olivier NALBONE, Région Sud
Christian PAPUT, délégué suppléant de Tallard
Philippe PICON, SMAVD

Délibération n° 2022-18
Formation générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Natura 2000 – Durance - Poursuite de la phase d'animation

Le SMAVD a assuré de 2006 à 2012 le rôle d'opérateur du site Natura 2000 de la Durance afin d'en élaborer le document d'objectifs (DOCOB). Depuis 2012, il assume le rôle d'animateur qui consiste à piloter la mise en œuvre des actions inscrites au DOCOB. Cette mission est financée par l'Etat et l'Europe au travers du fonds FEADER avec la prise en charge du poste d'écologue au sein du SMAVD.

La phase d'animation actuelle s'achevant en juin 2022, il est proposé de la renouveler pour une période de deux ans et demi supplémentaires, jusqu'en décembre 2024.

Le bilan de la démarche est positif, avec la réalisation de nombreuses actions de connaissance, de sensibilisation et de gestion des milieux remarquables de la Durance, en cohérence avec le Contrat de Rivière et dans la logique de la gestion intégrée du cours d'eau. Elles ont permis de réhabiliter des milieux dégradés (zones humides à Cistude, zones infestées par la Renouée...), de proposer des opérations de gestion adaptée (pâturage) et de contribuer à restaurer la qualité de la Durance et sa valorisation.

Le financement de cette mission d'animation sur la période considérée sera réparti comme suit : FEADER 115 000 €, Etat 50 000 €, autofinancement SMAVD 50 000 €, pour un programme d'action mobilisant 1,15 ETP annuel.

Une nouvelle convention de gestion – précisant les objectifs recherchés et leur adéquation avec les moyens alloués et les synergies qui peuvent être trouvées avec des missions convergentes – devra être signée avec l'Etat. Le SMAVD devra en outre être désigné par le collègue « élu » du Comité de Pilotage Natura 2000 des sites de la Durance, au cours d'une réunion convoquée à cet effet par le Préfet des Alpes de Haute Provence, préfet coordonnateur de la démarche. Cette réunion sera mobilisée dans le courant du mois d'avril.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

- **APPROUVE** le principe d'une nouvelle candidature du SMAVD comme animateur du site Natura 2000 Durance à compter du 1^{er} juillet prochain,
- **AUTORISE** le Président à le mettre en œuvre et à signer tout acte dans ce cadre.

Le Président

Yves WIGT



CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 18 MARS 2022

Le Président

Yves WIGT